

Concours de pêche organisé par l'Union Grayloise des Pêcheurs de Concours

le 16 octobre 2022 sur les quais de Gray

Règlement FFPS :

- 7h30 : accueil
- 8h15 : tirage au sort
- inscription : 30 €uros par équipes, moins de 18 : 20€
- redistribution des 2 tiers des inscriptions au 1^{er} tiers des pêcheurs
- pêche à l'américaine de 10h00 à 16h00
- de 10h00 à 12h00 à 2 pêcheurs
- de 12h00 à 14h00 à 1 pêcheur en alternance
- de 14h00 à 16h00 à 2 pêcheurs
- canne : 13 mètres
- moulinet et quiver autorisés
- amorce : 20 litres tout confondu
- esches : 1 litre et demi **fouillis interdit**
- classement au poids uniquement
- classement par secteurs alternés
- bourriche obligatoire



Inscriptions avant le 14 octobre 2022, aucune inscription sur place.

Mr Casella : 06-08-02-97-79

Mr Williams : 06-87-66-72-69

BUVETTE – TOMBOLA

Parcours de remplacement : Mantoche prévoir chariot

L'UGPC décline toutes responsabilités en cas d'accident avant, pendant et après le concours

